



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Plan d'action ministériel pour l'amélioration du français **Les profs restent sur leur appétit**

Montréal, 28 octobre 2008 - La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport vient de rendre public un document intitulé *Progression des apprentissages* dans le but de répondre au plan d'action ministériel pour l'amélioration du français. Pour le président de la Fédération autonome de l'enseignement, monsieur Pierre St-Germain « Le message de la ministre, qui dit souhaiter réhabiliter les connaissances, est encourageant et en ce sens, le document ministériel est un pas dans la bonne direction. Cependant, dans sa forme même et sa portée, ce document ne permettra pas, comme disait le souhaiter la ministre, de procéder à l'évaluation des connaissances ni de rendre compte de ce que sait un élève à un moment précis » ajoute le président.

On sent toujours l'odeur de la réforme

On sent toujours l'odeur de la réforme profondément incrustée au sein du ministère. Le président de la FAE persiste et signe : un bon coup de balai serait nécessaire au MELS.

« Dans le plan d'action, on ne vise pas à savoir ce qu'un élève sait, mais comment il le fait » fait valoir le président de la FAE. « On est toujours dans un modèle centré sur l'élève et les stratégies utilisées par les enfants. Par exemple, l'élève doit distinguer, dans les mots, des lettres muettes ou observer dans des mots l'emploi du ç. Dans le programme de 1994, les objectifs poursuivis étaient de respecter l'orthographe d'usage ou d'accorder les pronoms avec les noms qu'ils remplacent. La différence entre les deux est importante, l'observation n'est pas la maîtrise ni la mémorisation », souligne monsieur St-Germain.

L'évaluation des connaissances : un objectif à atteindre

Il est difficile d'évaluer actuellement le plan d'action ministériel à sa juste mesure. Les enseignantes et enseignants n'ont pas eu accès aux outils sur l'évaluation des connaissances qui devront nécessairement accompagner le plan d'action. Le signal envoyé aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux parents devra être clair : des connaissances devront être acquises et ...évaluées! Au-delà de la stratégie on devra se donner les moyens de la rigueur.

Revenir aux connaissances dans d'autres matières aussi

« La Fédération souhaite que le processus amorcé avec le français se réalise aussi avec les autres matières. Le personnel enseignant attend avec impatience que cet exercice soit réalisé et il est urgent de le faire dans l'intérêt des élèves et du système d'éducation lui-même », de conclure Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Marie Pelchat, conseillère à la vie politique et aux communications
Cellulaire : 514 952-3559